



**ARRÊTÉ DE CIRCULATION
Rue Verte**

Le dimanche 26 avril 2026

Du vendredi 1^{er} mai 2026 au dimanche 03 mai
2026

**Manifestation Concours Hippique du Haras
de l'Hermitage**

**Monsieur Laurent VERDRON,
5^{ème} Adjoint au Maire de la commune de LAVENTIE,**

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Collectivités locales ;
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2213-1;
Vu le Code de la route, notamment les articles R 110-1, R 110-2, R 411-5, R 411-8, R 411-25 à R 411-28 ;
Vu l'instruction ministérielle sur la signalisation routière (Livre I-huitième partie : signalisation temporaire – approuvé par l'arrêté interministériel du 06 novembre 1992 modifié) ;
Vu l'arrêté municipal 2026-079 attribuant la fonction de délégation à Monsieur VERDRON Laurent, 5^{ème} Adjoint pour la signature de l'ensemble des actes relatifs à la police de la voirie ;
Vu l'arrêté départementale de circulation N° AT-2026-43-AT portant RESTRICTION et INTERRUPTION de CIRCULATION sur la le territoire de la commune de LAVENTIE hors agglomération ;
Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité du public pendant la manifestation ;
Vu les lieux ;

ARRÊTONS

Article 1 :

Les véhicules pourront circuler sur la voie communale Rue Verte lors de la déviation autorisée par l'arrêté départementale de circulation N° AT-2026-43-AT ;

Article 2 :

La vitesse de circulation réglementaire des véhicules sur cette voie est de 30km/heure ;

Article 3 :

Conformément à la réglementation en vigueur, le présent arrêté est publié sur site internet officiel de la commune ;

Article 4 :

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication ;

Article 5 :

Madame le Maire de la Ville de Laventie et La Brigade de Gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché et publié.

**Fait en Mairie de Laventie,
Le 20 avril 2026
Pour la Maire et par délégation,
Le 5^{ème} adjoint, Monsieur Laurent VERDRON.**



Acte publié le 21 avril 2026,
Par Madame le Maire
Nathalie DEBAISIEUX